

## Contrairement à ses engagements de campagne, la mairie prête à déployer de nouvelles caméras

Alors que le ministre de l'Intérieur est à Marseille pour officialiser un renfort de 300 policiers, la mairie de Marseille semble s'ouvrir à l'idée de développer la vidéosurveillance. Une possibilité qu'elle a d'ailleurs prévu dans un marché public lancé en début d'année.



L'adjoint à la sécurité Yannick Ohanessian se dit ouvert à l'idée de nouvelles caméras "si elles sont bien placées". (Photo VA)

Par Violette Artaud, le 26 Fév 2021

Lien :

<https://marsactu.fr/contrement-a-ses-engagements-de-campagne-la-mairie-prete-a-deployer-de-nouvelles-cameras/>

Ils avaient promis d'appuyer sur pause. Voire, de stopper définitivement son déploiement. Ils dénonçaient en tout cas son "inefficacité". Mais ça, c'était avant les élections. Ce jeudi, alors que le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin (LREM) rendait visite aux policiers de la division Nord de Marseille, l'adjoint à la sécurité de la Ville de Marseille a tenu des propos beaucoup plus souples sur la vidéosurveillance.

Il y a une semaine, le premier mettait le sujet sur la table en proposant au second une aide d'État pour déployer le dispositif marseillais. "Jusqu'à preuve du contraire, une caméra n'a jamais arrêté un voleur, encore moins un trafic de drogue, ce sont des effectifs dont nous avons besoin", rétorquait alors Yannick Ohanessian (PS). Cette fois-ci, la donne a changé.

### "Accompagner la Ville avec un million d'euros"

Présent en personne pour officialiser les souhaits de l'adjoint à la sécurité d'une augmentation d'effectifs de 300 hommes, le ministre de l'Intérieur est revenu à la charge sur la vidéosurveillance. "Pour que le travail des policiers soit efficace, il faut des moyens. Des affaires graves ont été résolues grâce à la vidéo. Nous sommes prêts à accompagner la mairie", a-t-il réitéré devant une foule de micros. Un accompagnement qui serait, selon le ministre, assorti d'un joli chèque : "un million d'euros dans les caisses de la Ville". Depuis le début de l'année, la présidente du conseil départemental Martine Vassal (LR) a développé la même rhétorique consistant à promettre une "enveloppe financière exceptionnelle" pour l'installation de caméras, puis à dénoncer la fin de non-recevoir de la

Ville.

À côté du ministre, l'adjoint municipal à la sécurité se méfie des effets d'annonce, notamment des chiffres, mais ne dit plus non. De quoi imaginer le déploiement de nouvelles caméras ? *"Nous travaillerons si besoin sur la mise en place de nouvelles caméras, aux abords des écoles par exemple"*, imagine, en aparté, Yannick Ohanessian. Une vue d'esprit qui n'en est pas vraiment une : sur le papier, l'éventualité est prévue depuis le début de l'année.

## Un marché public pour "l'installation de points de captation"

En janvier dernier, la mairie de Marseille a en effet lancé un marché public qui prévoit l'entretien des 1363 caméras déjà présentes sur la commune. De quoi conserver ce qui a été mis en place par l'ancienne municipalité et décrié par l'actuelle pendant la campagne. Dans le document, les techniciens de la Ville reprennent mots pour mots les arguments développés par l'équipe Gaudin. Ainsi, la vidéosurveillance aurait permis, peut-on lire, de *"traiter les actes de délinquance"*, aurait été un *"appui des services d'enquête"*, a permis de *"faciliter la résolution d'affaires graves"* ou encore rendu possible une *"meilleure gestion de l'espace public"*. Des arguments qui n'ont jamais été objectivés et documentés par le passé.

Ce document n'est disponible que sur la version online de l'article.  
`function(){"use strict";window.addEventListener("message",(function(a){if(void 0!==(a.data["datawrapper-height"]))for(var e in a.data["datawrapper-height"]){var t=document.getElementById("datawrapper-chart-"+e)||document.querySelector("iframe[src*="+e+""]");t&&(t.style.height=a.data["datawrapper-height"])}})})`

*"Si une caméra n'a pas été utilisée une seule fois pour une enquête, on la désinstallera"*

Yannick Ohanessian, adjoint à la sécurité

Les prestations de ce marché de maintenance s'effectuant à la commande, on peut imaginer qu'une partie de l'important dispositif pourrait ne pas être reconduit. *"Si une caméra n'a pas été utilisée une seule fois pour une enquête, on la désinstallera"*, assure Yannick Ohanessian, qui cible le coût important que représente la location du réseau de fibre optique nécessaire au transfert des images. Mais, s'il ne dit rien de cet aspect, le marché de la Ville, qui doit coûter entre 12 et 44 millions d'euros pour une durée de 4 ans, prévoit aussi l'inverse.

Dans un autre volet, on découvre qu'est envisagée *"la fourniture et l'installation de points de captation"*. Bref, l'installation de nouvelles caméras. Si leur nombre et leur localisation ne sont pas définis - une estimation de 100 est fournie pour les prestataires afin d'ajuster leurs offres - rien n'empêche donc le développement du dispositif à l'avenir. *"Ce n'est pas l'alpha et l'oméga. Mais si elles sont bien placées et avec des hommes derrière, pourquoi pas"*, répond aujourd'hui en substance Yannick Ohanessian quand on le questionne sur l'éventualité permise par ce marché. Ce dernier attend la fin du moratoire lancé en octobre pour se positionner plus précisément. *"On aura la possibilité de dire ce qu'il en ressort d'ici deux ou trois mois."* La machine administrative, elle, a déjà ouvert la voie.